



Licenciement abusif et refus de délivrance de fiches de paies

Par **aaafbm**, le **09/08/2010** à **15:23**

Bonjour,
J'ai été licencié sans préavis et verbalement (en présence de témoins) par mon employeur le 30 Mai dernier.
Ce dernier refuse de m'envoyer mes 3 dernières fiches de paies et ma lettre de licenciement, et d'effectuer les formalités administratives auprès des Assedic.
Devant ces faits, je me suis mis à chercher un autre travail et en a trouvé un le mois dernier.
Mes questions sont les suivantes :
1) Quels sont mes recours auprès des Prud'hommes contre le refus par mon ancien employeur de me délivrer les documents qui me reviennent de droit ?
2) Le fait d'avoir trouver un autre travail n'est-il pas considéré comme une démission (même si je me suis basé pour cela sur un licenciement verbal) ?